POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Définition de la politique documentaire : « elle est l'ensemble des objectifs que peut viser un service documentaire pour servir un public bien défini »

Les objectifs et les actions qui en découlent, s'inscrivent dans un projet à long terme (3ans) qui visent à la fois à :

1) Former les élèves à la recherche documentaire avec des outils actuels, performants et adaptés à leurs besoins,
2) Donner un accès aux TICE complet et varié pour tous (lutte contre la fracture numérique),
3) Développer des activités culturelles et citoyennes,
4) Proposer à l'ensemble des équipes pédagogiques et éducatives un véritable partenariat pour la formation des élèves et pour des actions interdisciplinaires,
5) Faire du C.D.I. un outil performant pour les élèves et les personnels en ce qui concerne la recherche d'informations, le développement des connaissances, la lutte contre l'échec scolaire et le développement personnel de l'élève.

Les apprentissages mis en place à travers les différentes activités pédagogiques répondent aux exigences du socle commun de connaissances et de compétences. Des compétences sont ainsi évalues et validées tout au long de l'année scolaire et principalement pilier 1, 4, 6 et 7.

Axes	Finalités – Objectifs - Action	Effets attendus
Acquisition, gestion et mise à disposition des ressources papiers et numériques.	**Offrir un fond documentaire adapté, disponible et actualisé** Nécessité de désherber l'ensemble des rayons du CDI. Obstacle : temps disponible. (Cf . état des lieux 2011-2012) Mener une politique d'acquisition en lien avec les programmes, les enseignants. Achats de fiction et en particulier de bandes dessinées de qualité (très demandées par les élèves) et leur permettre de découvrir d'autres titres que ceux qu'ils connaissent déjà. Ils diversifieraient ainsi leurs références et sortiraient du schéma BD = lecture détente / humour Constitution d'un premier fond de Mangas.	Développement de l'utilisation des ressources du CDI dans les pratiques pédagogiques Développement de la « lecture plaisir » Augmentation du nombre de faibles lecteurs au CDI

	Organiser et gérer la base documentaire Passage de BCDI à PMB avec mise en ligne du logiciel pour un accès hors CDI à partir de l'ENT Actions : Indexation et catalogage de l'ensemble des documents de l'établissement pour proposer une base documentaire fiable et actualisée. Réalisation de la brique documentaire sur l'ENT.	Meilleure connaissance du fond, utilisation quasi systématique du logiciel documentaire dans les recherches documentaires. Utilisation plus importante du fond.
	Sélectionner, valider et organiser des ressources numériques Effectuer une vielle documentaire sur les ressources numériques les organiser et les diffuser à travers des outils numériques (ENT, agrégateur NETVIBES, mailing à destination des enseignants) et la base documentaire.	Accès à des ressources fiables, validées et de qualités sur Internet aux élèves et aux enseignants de l'établissement
	Offrir des équipements et logiciels informatiques en fonction des préconisations nationales Définir les modalités d'accès et d'utilisation de ces équipements : charte d'utilisation de l'Internet et des ressources informatiques (usages autorisés ou non, sécurité informatique,...), maintenance. Actions à prévoir : Homogénéisation des logiciels au sein de l'établissement, page d'accueil Internet commune (ENT), mise à jour de l'équipement et des logiciels.	Cohérence des pratiques informatiques au niveau de l'établissement Utilisation plus pertinente et plus efficace des outils informatiques
	Fond Orientation Actualisation du kiosque ONISEP pour deux publics : Collège et lycée. Mise en place et mise à jour régulière de la brique orientation sur l'ENT et sur l'espace Netvibes. A prévoir : Mise en place du Webclasseur	Faciliter l'accès en autonomie aux documents sur l'orientation

	Accueil du public Favoriser l'accès au CDI pour tous les élèves en variant les plages d'ouverture (lors des permanences, lors des pauses méridiennes, lors des heures d'internat). Aider les élèves à l'utilisation des ressources et les accompagner dans la réalisation de leurs travaux	Accès facilité au CDI pour la majorité des élèves Meilleur accompagnement des élèves.
Formation des élèves à la recherche documentaire et à la maîtrise de l'information	**Formation à la démarche de recherche documentaire** Assurer une initiation à la recherche documentaire pour les 6ème en demi groupe inscrit dans l'emploi du temps (identifier le lieu-ressource, connaître les ressources et outils à disposition) *Cf. document « Programmation module de formation initiale à la recherche documentaire »* **Formation à des outils numériques d'information et de création** La multiplicité des outils numériques nécessite un apprentissage. Contrairement à certaines idées reçues, nos élèves ne sont pas experts dans la maîtrise de ces outils aussi bien d'un point de vue technique qu'éthique (adopter une attitude responsable, droit d'auteur, droit d'image…) A travers des activités contextualisées (Français, MEBA, SVT, Histoire de l'art, Education civique) les élèves sont initiés aux outils numériques (de recherche, d'édition et de publication) sous tous leurs aspects pratiques et éthiques. (logiciel documentaire, netvibes, utilisation de l'ENT, réseaux sociaux, blog, traitement d'images, diaporama…)	Familiarisation des élèves avec le CDI, les ressources documentaires et l'utilisation d'internet (prise d'autonomie) Meilleure utilisation des outils numériques d'information et de création. Développement des capacités à s'informer, à traiter, éditer et publier l'information.

	Au lycée, poursuite des formations dans le cadre de l'AP, de l'enseignement d'exploration littérature & société et des TPE. **Formation à l'orientation :** Dans le cadre du PDMF, organisation de séances de formation sur l'orientation pour permettre aux élèves de s'informer sur les filières scolaires et les métiers. Importance du kiosque et d'une formation dans l'établissement car pas d'intervention de COP.	Meilleur accompagnement des élèves dans leur démarche de construction de leur projet d'orientation et réponse adaptée aux besoins.
Ouverture culturelle et communication.	**Promouvoir la lecture** Participation au concours de lecture des incorruptibles (en lien avec les enseignants de français) pour tous les 6èmes et pour les élèves volontaires de 5ème et 4ème avec pour objectif de susciter le plaisir de la découverte d'une œuvre et faire de chaque enfant un lecteur assidu. Réalisation d'un journal du lecteur (en lien avec les enseignants de français et le concours des incorruptibles) *Cf. document « Présentation du JDL »* A développer : Conservation et actualisation du JDL sur tous les niveaux du collège	Développer le goût de lire à travers la participation à un concours national Développer la compréhension des textes complexes, sans pour autant s'enfermer dans des explications formelles difficilement accessibles à cet âge. Garder une trace de ses différentes lectures (scolaires et extra scolaire) Développement des capacités à exprimer ses impressions sur un sujet.

	Mise en place d'un atelier lecture au CDI dans le cadre du temps aménagé notamment pour « donner du temps » aux élèves pour pratiquer la lecture. A développer : Atelier BD / Mangas	Partager les lectures. Développement de la lecture plaisir.
	Participation active à la semaine de la presse Mise en place d'un kiosque permettant de découvrir la diversité et la pluralité de la presse. En relation avec les enseignants, réalisation d'activités pédagogiques.	Meilleure connaissance par les élèves des médias. Développement de la lecture d'information
	Participation au concours de la résistance (en lien avec enseignants d'histoire géographie) Réalisation d'une œuvre collective autour du thème du concours de la résistance. Mise en place de relations, de contacts et de rencontres avec des associations d'anciens résistants et combattants. Les travaux sont présentés en préfecture (Intérêt du concours par les pouvoirs publics)	Sensibilisation des élèves pour un travail de mémoire Echange intergénérationnel Développement de la citoyenneté
	Orientation : Mise à disposition des informations sur les établissements et les formations. Organisation d'un forum établissement enseignement supérieur. Contact et mise en relation avec le CIO Participation à des concours de découverte de métiers et d'entreprises (ex : jefilmemonmétier avec le MEBA)	Développement de partenariat avec les entreprises, les organismes d'aide à l'orientation et les établissements scolaires
	Communication avec des structures pédagogiques et culturelles : CDDP, MJC, librairies, éditeurs, musées, médiathèque… A développer : brique ENT « information culturelle »	